

Réunion des présidents

CNIG 2023.18

RELEVÉ DE DECISION

FUTURS TRAVAUX ET PISTES D' ACTIONS DU CONSEIL NATIONAL DE L' INFORMATION GEOLOCALISEE

A l'issue du comité d'orientation et de la commission Europe et international du 12 avril 2023, le Conseil national de l'information géolocalisée a produit une liste des sujets, visant à conduire ses futurs travaux. Ces sujets ont été répertoriés dans un tableau permettant d'éclairer cinq grandes thématiques, avec pour chacun des sujets, des propositions de pistes d'actions. A l'occasion de la réunion des présidents du 10 mai 2023, et en vue du plénier, un travail de priorisation a été fait par l'ensemble des participants. Le relevé de décision priorise les six axes de travail indiqués ci-dessous.

I. Souveraineté

- Mettre en place un groupe de travail sur la souveraineté des données, chargé de réfléchir sur la définition et les enjeux de souveraineté, de préparer une note sur la position du CNIG, et d'organiser un atelier ou un colloque sur la question. [À organiser avec Annie Blandin et les présidents de commission intéressés]
- Elaborer une cartographie des instances internationales de l'information géolocalisée, afin de clarifier le positionnement de la France sur une concurrence mondiale. [À initier avec les éléments disponibles auprès des commissions des standards, règles et qualité et géopositionnement]

II. Evolutions technologiques

- Initier la réflexion sur les jumeaux numériques : définitions, périmètres, état des lieux des différentes initiatives européennes et françaises. [À initier avec Marie Lambois].

III. Planification écologique

- Elaborer un schéma mettant en avant les implications du CNIG dans le dispositif France nation verte [secrétariat du CNIG]

- Clarifier le rôle du CNIG dans le dispositif FNV, et acter la montée en puissance du CNIG sur les aspects de standardisation et de coordination des territoires pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle pour la planification écologique. [Plénier du CNIG]

IV. Usages de la donnée

- Mettre en place un groupe de travail sur les situations de crise (armées, affaires étrangères, sécurité civile) [à organiser dans le cadre de la commission besoins et usages]
- Organiser des échanges avec les pays voisins. [À organiser avec l'aide du cabinet d'Henri Verdier].
- Favoriser la connaissance de la diversité des usages et des acteurs par l'action de journées portes ouvertes. Organisation de visites dans les locaux d'organismes utilisateurs d'information géolocalisée [visite du centre de crise du ministère des affaires étrangères, autres idées à proposer]

V. Coordination territoriale

- Favoriser la coordination territoriale en délocalisant les activités du CNIG. Organiser des ateliers en régions. [Identifier des collectivités qui pourraient accueillir un atelier avec l'aide de l'Afigéo, et le proposer aux géodatadays en septembre]
- Renforcer le rôle de coordination du CNIG avec les régions [plénier du CNIG]